

## Commune de BAZOGES-EN-PAREDS

Membre de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie

Arrondissement de Fontenay-le-Comte

Département de la Vendée

Région des Pays-de-la-Loire

Envoyé en préfecture le 11/12/2023

Reçu en préfecture le 11/12/2023

Publié le

ID : 085-218500148-20231208-D2023\_12\_085-DE



### SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 08/12/2023 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le 8 du mois de décembre, à 20h00, le conseil municipal de la commune de BAZOGES EN PAREDS dûment convoqué le 4 décembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe RICHIER, Maire.

Le secrétaire de séance : Damien RAGON

ELU (29 Janvier 2023)	EN EXERCICE	PRESENT (Signature)	ABSENT EXCUSE	ABSENT	MANDATAIRE (Signature)
BALOGÉ Marina	Conseillère				
BUFFETEAU Annie	Conseillère				
CAILLEAUD Véronique	Adjointe				
CESAR Jean-François	Conseiller				
COULAIS Valérie	Conseillère				
DOTHEE Jean-Luc	Conseiller	Arrivée à 21h15			
FAUSSOT Johann	Conseiller				
GIACOMAZZI Denis	Adjoint				
LELOT Christine	Adjointe				
LIEVRE Daniel	Conseiller				
MACE Joëlle	Conseillère				
MARSAUD Christia	Conseillère				Pouvoir à Annie BUFFETEAU
POLO Frédérique	Conseillère				
RAGON Damien	Adjoint				
RICHIER Philippe	Maire				
15	15	13	2	0	1

**D2023-12-085**

### DECISION MODIFICATIVE N°2 AU BUDGET PRINCIPAL 2023

Mairie de Bazoges-en-Pareds – 4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 85390 BAZOGES-EN-PAREDS –

Tél : 02 51 51 25 19

Courriel : [mairie@bazoges-en-pareds.fr](mailto:mairie@bazoges-en-pareds.fr)

Code commune : 85014

Siret : 21850014800075

# Commune de BAZOGES-EN-PAREDS

Membre de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie

Arrondissement de Fontenay-le-Comte

Département de la Vendée

Région des Pays-de-la-Loire

Envoyé en préfecture le 11/12/2023

Reçu en préfecture le 11/12/2023

Publié le

ID : 085-218500148-20231208-D2023\_12\_085-DE



## VU

La délibération D2023-04-039 du 07/04/2023 approuvant le budget 2023,  
La délibération D2023-09-072 du 15/09/2023 approuvant la décision modificative n°1,

## CONSIDERANT

L'adjointe à la voirie explique que des devis ont été demandés auprès d'entreprises pour envisager des travaux d'entretien de la voirie communale pour un montant total d'environ 30 000 euros. 40 000 euros ont été portés au budget 2023, mais en investissement à l'opération 44. Or, les dépenses envisagées relèvent du fonctionnement et les crédits au chapitre 011 Charges à caractère général sont insuffisants.

## PROPOSITION DU MAIRE

- d'approuver la décision modificative comme suit :

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D F 011 615231	60 000,00		
D F 023 023 (ordre)		60 000,00	
D I 21 21318 32		60 000,00	
R I 021 021 OPFI (ordre)		60 000,00	

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures		60 000,00
	Réductions	60 000,00	60 000,00
Recettes :	Ouvertures		
	Réductions	60 000,00	
Equilibre :	Ouv. - Red.		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	60 000,00
Solde Réductions	60 000,00
Ouv. - Réd.	

## RESULTAT DU VOTE

### MODE DE SCRUTIN : ORDINAIRE

EFFECTIF LEGAL	MEMBRES EN EXERCICE	QUORUM	PRESENTS	PROCURATIONS	VOTANTS	ABSTENTIONS	SUFFRAGES EXPRIMES	POUR	CONTRE
15	15	8	12	1	13	1	12	12	0

Mairie de Bazoges-en-Pareds – 4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 85390 BAZOGES-EN-PAREDS –

Tél : 02 51 51 25 19

Courriel : [mairie@bazoges-en-pareds.fr](mailto:mairie@bazoges-en-pareds.fr)

Code commune : 85014

Siret : 21850014800075

## Commune de BAZOGES-EN-PAREDS

Membre de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie

Arrondissement de Fontenay-le-Comte

Département de la Vendée

Région des Pays-de-la-Loire

Envoyé en préfecture le 11/12/2023

Reçu en préfecture le 11/12/2023

Publié le

ID : 085-218500148-20231208-D2023\_12\_085-DE



Le Maire, Philippe RICHIER

Le 11 décembre 2023



**Date de mise en ligne de la délibération sur le site internet <https://bazoges-en-pareds.fr> : 12/12/2023**

**A compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat (Préfet) dans un délai de deux mois, la présente délibération peut faire l'objet de trois recours :**

- **d'un recours administratif « gracieux » auprès du Maire et/ou**
- **d'un recours administratif « hiérarchique » auprès du Préfet de Vendée et/ou**
- **d'un recours contentieux « pour excès de pouvoir » devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6, Allée de l'Île Gloriette 44041 NANTES CEDEX.**

**Le Tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyen » accessible sur le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).**

**L'utilisation de l'un de ces recours suspend le délai des deux mois.**

Mairie de Bazoges-en-Pareds – 4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 85390 BAZOGES-EN-PAREDS –

Tél : 02 51 51 25 19

Courriel : [mairie@bazoges-en-pareds.fr](mailto:mairie@bazoges-en-pareds.fr)

Code commune : 85014

Siret : 21850014800075